COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Cellectis publie ses résultats financiers du premier trimestre 2025

- *Lasmé-cel (UCART22) : présentation des données de Phase 1 et de la stratégie de développement avancé prévue au troisième trimestre 2025*
- *Éti-cel (UCART20x22) : essai clinique de Phase 1 en cours dans le lymphome non Hodgkinien à cellules B en rechute ou réfractaire. Présentation des données de Phase 1 prévue en fin d'année 2025*
- *Partenariat avec AstraZeneca : activités de R&D en cours sur trois programmes - un CAR T allogénique pour les hémopathies malignes, un CAR T allogénique pour les tumeurs solides et une thérapie génique in vivo pour une maladie génétique*
- *Cellectis présentera de nouvelles recherches sur l'édition génétique non virale et le base editing lors de l'assemblée annuelle de l'ASGCT 2025*
- *Situation de trésorerie de 246 millions de dollars au 31 mars 2025[1] ; projection de trésorerie jusqu'au second semestre 2027*

**New York, NY – Le 12 mai 2025 -** Cellectis (Euronext Growth: ALCLS - Nasdaq: CLLS) (la « Société »), société de biotechnologie de stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer de potentielles thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves, présente aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre 2025 se terminant le 31 mars 2025 et une mise à jour de ses activités.

« Nous progressons dans nos essais cliniques propriétaires et dans nos trois programmes menés dans le cadre de notre partenariat stratégique avec AstraZeneca. Nous continuerons à consacrer nos efforts et nos ressources à la progression de ces programmes et sommes impatients des résultats attendus dans les mois à venir » a déclaré le docteur André Choulika, directeur général de Cellectis.

[1] La trésorerie comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les comptes de trésorerie bloqués et les dépôts à terme classés comme actifs financiers courants à court terme. Les comptes de trésoreries bloqués s'élevaient à 4,4 millions de dollars au 31 mars 2025. Les dépôts à terme classés comme actifs financiers courants s'élevaient à 114 millions de dollars au 31 mars 2025.

**Programmes cliniques UCART**

**BALLI-01 évaluant lasmé-cel (UCART22) dans la leucémie lymphoblastique aigüe à cellules B (B-LLA) en rechute ou réfractaire**

- Le 15 avril 2025, le comité d'experts des dénominations communes internationales (DCI) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a sélectionné lasmécabtagène timgedleucel (lasmé-cel) en tant que dénomination commune internationale pour la substance active du produit candidat UCART22.

- Cellectis continue de se concentrer sur le recrutement des patients dans l'essai clinique BALLI-01 et prévoit de présenter les données de Phase 1 et la stratégie de développement avancé pour lasmé-cel dans la LLA en rechute ou réfractaire au cours du troisième trimestre 2025.

**NATHALI-01 évaluant éti-cel (UCART20x22) dans le lymphome non-Hodgkinien (LNH) en rechute ou réfractaire**

- Le 15 avril 2025, le comité d'experts des DCI de l'OMS a sélectionné étivelcabtagène érigedleucel (éti-cel) en tant que dénomination commune internationale pour la substance active du produit candidat UCART20x22.

- Cellectis continue de se concentrer sur le recrutement des patients dans l'essai clinique NATHALI-01 et prévoit de présenter les données de Phase 1 pour éti-cel dans la LNH en rechute ou réfractaire à la fin de l'année 2025.

**Données de recherche et programmes précliniques**

**Nouvelle approche non virale d'édition du génome et recherche sur les TALE base editors**

- Le 28 avril 2025 Cellectis a annoncé la présentation d'une approche non virale d'insertion de transgènes via TALEN® pour faire progresser les thérapies cellulaires et géniques, et des avancées dans l'édition génétique avec les TALE base editors (TALEB). Ces données seront présentées dans deux posters lors de la réunion annuelle de l'*American Society of Gene and Cell Therapy* (ASGCT), qui se tiendra du 13 au 17 mai 2025 à la Nouvelle-Orléans :

*TALEN®- Mediated non-viral Transgene Insertion for the Advancement of Cellular and Gene Therapies*

- Dans cette étude, Cellectis associe l'édition du génome médiée par TALEN® à une méthode non virale d'insertion de transgène, dans le but de faire avancer les thérapies cellulaires et géniques. L'étude évalue à la fois l'efficacité de l'insertion du gène et l'impact sur la santé des cellules, en utilisant de l'ADN simple brin (ssDNA) pour délivrer le matériel génétique dans différents types cellulaires.

- Cette approche innovante pourrait lever plusieurs obstacles liés aux méthodes virales classiques, comme l'insertion de transgènes par lentivirus ou vecteurs AAV, en contournant des limites importantes telles que la complexité de production, les risques de toxicité pour le génome ou encore la taille restreinte des transgènes.

*High fidelity C-to-T editing with TALE base editors*

- Les TALE base editors (TALEB) sont des outils moléculaires innovants, conçus en associant un domaine TALE (activateur de transcription), une moitié de l'enzyme désaminase DddA, et un inhibiteur de la glycosylase de l'uracile (UGI). Ces éditeurs permettent de modifier l'ADN double brin en remplaçant une cytosine (C) par une thymine (T) et ne nécessitent pas de coupure de brin d'ADN.

- Cellectis a développé une méthode pour évaluer l'activité des TALEB, en analysant les facteurs affectant son efficacité. En utilisant un knock-in précis de ssODN dans les cellules T primaires, la méthode évalue comment la composition de la séquence cible et les variations d'espacement impactent les performances des TALEB.

- Dans l'ensemble, les résultats de cette étude améliorent le contrôle et l'utilisation des TALEB, permettant la conception de TALEB hautement efficaces et spécifiques, compatibles avec de futures potentielles applications thérapeutiques.

Les abstracts sont disponibles sur le site Internet de l'ASGCT. Les posters seront publiés sur le site Internet de Cellectis le premier jour de l'événement.

**Partenariats**

**AstraZeneca – accord de collaboration**

Les activités de recherche et de développement de trois programmes de produits candidats de thérapie cellulaire et génique sont en cours dans le cadre de l'accord de recherche et de collaboration conclu entre Cellectis et AstraZeneca en novembre 2023 : un CAR T allogénique pour les hémopathies malignes, un CAR T allogénique pour les tumeurs solides et une thérapie génique *in vivo* pour une maladie génétique.

**Résultats financiers**

**Trésorerie** : Au 31 mars 2025, Cellectis disposait de 246 millions de dollars de trésorerie consolidée, d'équivalents de trésorerie, de comptes de trésorerie bloquée et de dépôts à terme classés comme actifs financiers courants. La Société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à terme seront suffisants pour financer ses activités jusqu'au second semestre 2027.

Cela se compare à 264 millions de dollars de trésorerie consolidée, équivalents de trésorerie, comptes de trésorerie bloquée et dépôts à terme classés comme actifs financiers courants au 31 décembre 2024. Cette variation de 18 millions de dollars reflète principalement 6,7 millions de dollars d'encaissements provenant de nos revenus, 4 millions de dollars d'encaissements provenant de nos investissements financiers et de nos placements, partiellement compensés par des paiements de fournisseurs pour 10,3 millions de dollars, aux salaires, primes et charges sociales payés de 14,3 millions de dollars, aux paiements des dettes de loyers de 2,7 millions de dollars, au remboursement du prêt « PGE » de 1,2 millions de dollars et aux dépenses d'investissements pour 0,4 million de dollars.

Nous prévoyons actuellement de concentrer nos dépenses de trésorerie chez Cellectis dans le soutien du développement de notre portefeuille de produits candidats, y compris les

dépenses de fabrication et d'essais cliniques de UCART22, UCART20x22 et de nouveaux produits candidats potentiels, et exploiter nos capacités de production de pointe à Paris (France) et à Raleigh (Caroline du Nord, États-Unis).

**Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation** : Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 12 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2025, contre 6,5 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2024. Cette augmentation de 5,5 millions de dollars entre les trois mois 2024 et 2025 est principalement attribuable à la hausse de 5,9 millions de dollars de notre chiffre d'affaires enregistré au cours du 1er trimestre 2025 sur la base de l'avancement de notre obligation de performance rendue dans le cadre des trois programmes de l'AZ JRCA, compensé par une légère diminution des autres revenus de 0,6 million de dollars.

**Frais de recherche et développement :** Les frais de recherche et développement consolidés se sont élevés à 21,9 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2025 contre 22,3 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2024, en baisse de 0,4 millions dollars, principalement due à la diminution des dépenses de personnel en R&D de 10 millions de dollars au 1er trimestre 2024 à 9,6 millions de dollars au 1er trimestre 2025. Les achats, charges externes et autres charges de recherches et développement sont restés stables au cours de période.

**Frais administratifs et commerciaux** : Les frais administratifs et commerciaux consolidés se sont élevés à 4,7 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2025, contre 5,1 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 mars 2025. La variation de 0,4 millions de dollars est imputable à la diminution des achats administratifs et les dépenses externes, et à la légère baisse des dépenses de personnel comparé au trois mois clos le 31 mars 2024.

**Autres produits et charges opérationnels** : Les autres produits opérationnels ont augmenté de 0,4 million de dollars entre les trois mois clos le 31 mars 2024 et 2025 due à une décision favorable des autorités françaises relative au remboursement des charges sociales sur des options de souscription d'actions non exercées et devenues caduques.

**Résultat financier** : Nous avons enregistré une perte financière nette consolidée de 3,9 millions de dollars pour les trois mois clos au 31 mars 2025, contre un gain financier net de 26,3 millions de dollars pour les trois mois clos au 31 mars 2024. Cette différence de 30,2 millions de dollars reflète principalement (i) un gain non récurrent de 21,3 millions de dollars résultant de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé de l'accord d'investissement additionnel comptabilisé durant la période des trois mois clos au 31 Mars 2024, (ii) une augmentation de $6,8 millions de dollars des pertes de change et une diminution de 2,2 millions de dollars des gains de change enregistrées sur la période suite à la baisse de valeur du dollar, (iii) une augmentation de 0,2 million de dollars de charges d'intérêts liées aux emprunts, partiellement compensés par une augmentation de 1,0 million de dollars des gains provenant de nos investissements et placements financiers.

**Résultat net (perte) attribuable aux actionnaires de Cellectis** : La perte nette consolidée attribuable aux actionnaires de Cellectis s'est élevé à 18,1 millions de dollars (soit une perte de 0,18 $ par action) pour les trois mois clos le 31 mars 2025, comparé à un profit net de 5,6 millions de dollars (soit un profit de 0,08 $ par action) pour les trois mois clos le 31 mars 2024. La variation du résultat net consolidé de 23,8 millions de dollars s'explique principalement par (i) une augmentation du chiffre d'affaires et autres revenus de 5,5 millions de dollars, (ii) une diminution de 1,2 million des charges opérationnelles et autres produits opérationnels, compensées par la variation négative du résultat financier de 30,2 millions de dollars.

**Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis :** La perte nette consolidée ajustée attribuable aux actionnaires de Cellectis était de 17,2 millions de dollars (soit une perte

de 0,17 $ par action) pour les trois mois clos le 31 mars 2025, comparé à un profit net de 6,5 millions de dollars (soit un profit de 0,09 $ par action) pour les trois mois clos le 31 mars 2024. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de Cellectis ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

Veuillez consulter la « Note concernant l’utilisation de mesures financières non-IFRS » pour le rapprochement du résultat net (perte) GAAP attribuable aux actionnaires de Cellectis avec le résultat net (perte) ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis.

**CELLECTIS S.A. – BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non-audité)**
**(en milliers de dollars)**

| | A la date du | |
|---|---|---|
| | 31-déc-24 | 31-mars-25 |
| **ACTIF** | | |
| **Actifs non courants** | | |
| Immobilisations incorporelles | 1 116 | 242 |
| Immobilisations corporelles | 45 895 | 44 451 |
| Droits d'utilisation | 29 968 | 28 482 |
| Actifs financiers non courants | 7 521 | 5 262 |
| Autres actifs non courants | 11 594 | 13 443 |
| Impôts différés actifs | 382 | 382 |
| **Total actifs non courants** | **96 476** | **92 262** |
| **Actifs courants** | | |
| Clients et comptes rattachés | 6 714 | 7 870 |
| Subventions à recevoir | 14 521 | 15 117 |
| Autres actifs courants | 5 528 | 5 147 |
| Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie | 260 306 | 243 691 |
| **Total actifs courants** | **287 069** | **271 825** |
| **TOTAL DE L'ACTIF** | **383 544** | **364 086** |
| **PASSIF** | | |
| **Capitaux propres** | | |
| Capital social | 5 889 | 5 900 |
| Primes d'émission | 494 288 | 495 266 |
| Ecarts de conversion | (39 537) | (37 271) |
| Réserves | (292 846) | (329 563) |
| Résultat net, part du Groupe | (36 761) | (18 128) |
| **Capitaux propres, part du Groupe** | **131 033** | **116 204** |
| Intérêts minoritaires | - | - |
| **Total capitaux propres** | **131 033** | **116 204** |
| **Passifs non courants** | | |
| Emprunts et dettes financières non courants | 50 882 | 51 037 |
| Dettes de loyer non courantes | 34 245 | 33 138 |
| Provisions non courantes | 1 115 | 1 139 |
| **Total passifs non courants** | **86 241** | **85 314** |
| **Passifs courants** | | |
| Passifs courants financiers | 16 134 | 16 786 |
| Dettes de loyer courantes | 8 385 | 7 862 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 18 664 | 17 209 |
| Revenus différés et passifs sur contrat | 112 161 | 113 304 |
| Provisions courantes | 828 | 843 |
| Autres passifs courants | 10 097 | 6 565 |
| **Total passifs courants** | **166 269** | **162 569** |
| **TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES** | **383 544** | **364 086** |

**CELLECTIS S.A**

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ (Non – audité)**
**(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)**

| | Pour les trois mois clos le 31 mars, | |
|---|---|---|
| | **2024** | **2025** |
| **Revenus** | | |
| Chiffre d'affaires | 4 528 | 10 655 |
| Autres revenus | 1 970 | 1 373 |
| **Total Revenus** | **6 498** | **12 029** |
| **Charges opérationnelles** | | |
| Frais de recherche et développement | (22 324) | (21 932) |
| Frais administratifs et commerciaux | (5 104) | (4 702) |
| Autres produits et charges opérationnelles | 35 | 426 |
| **Total charges opérationnelles** | **(27 392)** | **(26 208)** |
| **Résultat opérationnel** | **(20 894)** | **(14 179)** |
| **Résultat financier** | **26 275** | **(3 948)** |
| **Impôt sur les bénéfices** | **262** | **-** |
| Résultats des activités poursuivies | 5 643 | (18 128) |
| **Résultat net de la période** | **5 643** | **(18 128)** |
| Résultat part du Groupe | 5 643 | (18 128) |
| Intérêts minoritaires | - | - |
| **Résultat net, part du Groupe de base par action ($/action)** | **0,08** | **(0,18)** |
| **Résultat net, part du Groupe dilué par action ($/action)** | **(0,15)** | **(0,18)** |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | | |
| Base | 71 810 231 | 100 156 559 |
| Dilué | 103 093 741 | 100 156 559 |

**Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS**

Dans ce communiqué de presse, Cellectis S.A. présente un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis qui n'est pas un agrégat défini par le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet agrégat avec le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS.

Ce résultat ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous estimons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Cellectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités, en utilisant entre autres, cet agrégat financier. En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Cellectis. Notre utilisation de ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers présentés conformément aux normes IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Cellectis au même titre que nos résultats financiers IFRS, y compris le résultat attribuable aux actionnaires de Cellectis.

**RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS (Non audité)**
**TROIS MOIS CLOS LE 31 MARS 2025**
**(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)**

| | Pour les trois mois clos le 31 mars, | |
|---|---|---|
| | **2024** | **2025** |
| **Résultat net, part du Groupe (en milliers de dollars)** | **5 643** | **(18 128)** |
| Ajustement: | | |
| Paiements fondés sur des actions sans impact sur la trésorerie, part du Groupe | 887 | 976 |
| **Résultat net ajusté, part du Groupe (en milliers de dollars)** | **6 530** | **(17 152)** |
| **Résultat net ajusté, part du Groupe, de base par action ($/action)** | **0,09** | **(0,17)** |
| **Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)** | **71 810 231** | **100 156 559** |
| **Résultat net ajusté, part du Groupe, dilué par action ($/action)** | **(0,14)** | **(0,17)** |
| **Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)** | **103 093 741** | **100 156 559** |

**À propos de Cellectis**
Cellectis est une société de biotechnologie au stade clinique, qui utilise sa technologie pionnière d'édition de génome TALEN® pour développer des thérapies innovantes pour le traitement de maladies graves. Cellectis développe les premiers produits thérapeutiques d'immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR T, inventant le concept de cellules CAR T ingéniérées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancer, et une plateforme de développement de thérapies géniques dans d'autres indications thérapeutiques. Grâce à ses capacités de production entièrement internalisées, Cellectis est l'une des rares sociétés dans l'édition du génome à contrôler la chaîne de valeur de la thérapie cellulaire et génique de bout en bout.

Le siège social de Cellectis est situé à Paris. Cellectis est également implantée à New York et à Raleigh aux États-Unis. Cellectis est cotée sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.cellectis.com et suivez Cellectis sur LinkedIn et X.

TALEN® est une marque déposée, propriété de Cellectis.

**Avertissement :**
Ce communiqué de presse contient des déclarations "prospectives" au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que « prévu », « seront », « projection », « attendu », « pourrait », « potentielles » ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les hypothèses actuelles de notre direction et sur les informations dont elle dispose actuellement, y compris les informations fournies ou rendues publiques par nos partenaires sous licence. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations sur l'avancement, au calendrier et aux progrès des essais cliniques (y compris en ce qui concerne le recrutement des patients), au calendrier de présentation des données le potentiel de nos programmes d'innovations, et la suffisance de trésorerie pour financer les activités de la Société. Ces déclarations prospectives sont faites à la lumière des informations dont nous disposons actuellement et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, notamment en ce qui concerne les nombreux risques associés au développement d'un produit candidat biopharmaceutique. En ce qui concerne notre trésorerie disponible, nos plans d'exploitation, y compris nos plans de développement de produits, peuvent changer en raison de divers facteurs. En outre, de nombreux autres facteurs importants, y compris ceux décrits dans notre rapport annuel sur le formulaire 20-F tel qu'amendé et le rapport financier (y compris le rapport de gestion) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les documents ultérieurs déposés par Cellectis auprès de la Securities Exchange Commission de temps à autre, qui sont disponibles sur le site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov, ainsi que d'autres risques et incertitudes connus et inconnus, peuvent avoir un effet négatif sur ces déclarations prospectives et faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Sauf si la loi l'exige, nous n'assumons aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prévisionnelles, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prévisionnelles, même si de nouvelles informations deviennent disponibles à l'avenir.

**Pour de plus amples informations sur Cellectis, veuillez contacter :**
**Contacts média :**
Pascalyne Wilson, Director, Communications, +33 (0)7 76 99 14 33, media@cellectis.com
Patricia Sosa Navarro, Chief of Staff to the CEO, +33 (0)7 76 77 46 93,

**Contact pour les relations avec les investisseurs :**
Arthur Stril, Chief Financial Officer & Chief Business Officer, investors@cellectis.com